

Sans doute le service de transfert d'argent le moins cher !
Plus d'information dans nos agences

BOA Express TRANSFERT D'ARGENT RAPIDE ET SÉCURISÉ

BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK

www.lemedium.info

LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N°0436 du 16 au 22 Février 2021- Prix : 250 F CFA

SÉCURITÉ :

Faire face efficacement aux menaces terroristes



P.3

La presse togolaise en deuil
Un bon maillon s'en est allé !
R.I.P. Halirou Morou TCHAKALA



SANTÉ/ COVID 19 : Le vaccin à portée du Togo



Le vaccin anti covid-19.

P.5

CONSOMMATION : Hausse de 0,2% du niveau général des prix à la consommation P.4



"Œuf frais de poule de race" (+16,3%), seconde plus forte hausse.

SOCIÉTÉ : Le Numéro individuel Unique, volontaire pour les citoyens, obligatoire pour l'administration P.5



Mme Cina Lawson, ministre en charge de l'Economie numérique.

EmploiTogo.com
Des annonces, des offres d'emploi, une banque de Cvs, des formations.
Journalemploi.com Tel 22 20 05 53

Météo du jour
Matin:
Partiellement couvert
27°C
Après-midi:
Partiellement couvert
32°C

EDITO

Etre humble !!!

Le succès dans toute vie humaine passe par l'humilité. L'humilité est une vertu qui doucement nous mène vers le mont du succès.

L'être humain, imbu de sa personne, de sa condition existentielle est perdu. Totalement perdu car il lui manque une chose essentielle.

Aveuglé volontaire ou par faute de son entourage, un entourage qui préfère le voir très aveuglé pour le manipuler à dessein, l'Homme est réduit à sa minuscule personne. L'Humilité lui fait défaut et l'amène à se croire très intelligent, très futé, très habile, bref très important par rapport à autrui. Or, ce dernier dans son ignorance et son manque d'humilité est enclin à toute sorte d'actes asociaux et abaissants. Les yeux fermés par ce manque d'humilité, l'Homme se croit au-dessus de son prochain et va ainsi à sa déperdition.

Le plus grave, c'est lorsque dans son entourage immédiat, guidé par la cupidité et le profit, par un manque d'amour et une sorcellerie qui ne dit pas son nom, on refuse de dire ou de faire admettre à cet être humain qu'il va à la dérive. On préfère le tromper et le voir tomber bas. C'est très dommage.

Puisse l'humilité être notre domaine de définition.

Crédo TETTEH

TOGO-MEDIA: Sans surprise! Sylvestre Gounoubou réélu à la tête de l'AJST

Sylvestre Gounoubou a été reconduit à la tête de l'Association des Journalistes Sportifs du Togo à l'issue des travaux de l'assemblée générale ordinaire sportifs (AJST) tenue ce 10 février dernier 2021 à Lomé.

Par Dodo ABALO

Les membres de l'ASJT étaient en assemblée générale ordinaire électorale, dans la capitale togolaise, une élection qui doit se tenir quelque mois plutôt à cause de la covid-19.

Ils étaient 89 membres actifs à prendre part aux de l'Assemblée Générale dont les travaux ont porté sur certaines résolutions, notamment celles conférant le titre du président d'honneur aux doyens Manabidé Kobié Palagan et Messan Benoît Gnamey. Les rapports d'activités et financiers ont été présentés et adoptés.

L'élection d'un nouveau bureau s'est faite par les congressistes en renouvelant la confiance au président sortant seul candidat en liste : 75 voix pour, 01 voix contre, 11 abstentions.

Pour le président réélu " c'est une marque de reconnaissance et d'accompagnement pour tout ce qui s'est fait pendant les quatre années de notre premier mandat. Nous allons donner le meilleur de nous même pour relever les défis " a laissé entendre Sylvestre Gounoubou

Notons que le bureau sortant a été félicité par les anciens présidents de l'association qui étaient présent lors du congrès.

Le nouveau bureau de l'AJST au complet

Président : Sylvestre Gounoubou

Premier Vice-président : Théophile Dandakou



Sylvestre Gounoubou, président réélu de l'AJST

- Deuxième Vice-présidente : Yvette Klousseh
- Secrétaire général : Kodjo Avuletey
- Secrétaire général adjoint : Angelo Follikoé
- Trésorier général : Charles da Ernesto
- Trésorier général adjoint : Moudjib Falana
- Chargé de relations extérieures : Franck Nunyama
- Chargé d'organisation : Koda Kadiri
- Conseillers : Kodjo Akakpo et Evelyne Gbenyedji

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

PRINCIPALES MESURES FISCALES ET DOUANIERES LOI DE FINANCES EXERCICE 2021

#CQFS

Le plancher de la Taxe Professionnelle Unique (TPU) du régime déclaratif passe de ~~300 000 FCFA~~ à 20 000 FCFA.

Office Togolais des Recettes - OTR | 8201 | +228 90 99 41 01 | FEDERER POUR BATIR www.otr.tg

LE MEDIUM
Hébergement d'Informations #

Récépissé
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :
893, rue 19 Saint Joseph
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 91538081
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr
Maison de la Presse, Casier N° 78
N°RCCM : TG-LOM 2015A6516
NIF : 1000480972
N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication :
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH
Directeur de la Rédaction :
Ali SAMBA
Rédaction :
Crédo TETTEH
Ali SAMBA
Infographie : JPB
Credit Photos: KEKERE Razak
Impression : SDR
Tirage : 2.500 exemplaires
Distribution: Dodo Abalo (90 975256)

TOGOSTARTUP.COM
Nous aidons les entrepreneurs à vendre ou à transmettre leurs entreprises à d'autres entrepreneurs. Vous allez prendre votre retraite, voyager, vendre votre fonds de commerce, nous sommes là pour vous trouver des repreneurs fiables.
Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

EMPLOITOGO.COM
PUBLIER VOS OFFRES D'EMPLOI ET RECRUTER LE MEILLEUR CANDIDAT SUR EMPLOITOGO.COM
PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA
Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24
Paiement par tmoney ou flooz
info@sogesti.net

EMPLOIENPOCHE.COM
PUBLIER VOS APPELS D'OFFRES, VOS MARCHES PUBLICS -INSCRIPTION COMME PRESTATAIRE
PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA
Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24
Paiement par tmoney ou flooz
info@sogesti.net

SOGESTI REVENDEUR DES LOGICIELS SAGE
Nos consultants certifiés SAGE mettront leur expérience et leur savoir-faire à votre service pour vous accompagner dans tous vos projets. Du commercial, au consultant en passant par votre chef de projet dédié, vos interlocuteurs clés assurent l'installation, le paramétrage personnalisé, la formation, le support technique ainsi que la maintenance de votre système de gestion Sage.
Sage compta monoposte à partir 600 000 FCFA
sage gescom à partir de 600 000FCFA
sage paie rh à partir de 800 000 FCFA
Pour les installations et formations, merci de nous contacter:
NOUS JOINDRE SOGESTI GROUP
139 RUE VANLARE FACE CSTT
Whatsapp : 91 06 88 07 - 96 12 04 24
info@sogesti.net

SECURITE :

Faire face efficacement aux menaces terroristes

Plus de doute. Le Togo est dans le viseur des terroristes. La pression se fait de plus en plus insistante sur les militaires togolais qui ont pour mission de défendre le pays. Les derniers développements dans le Sahel et les attaques du contingent togolais de la MINUSMA ne sont pas anodins. Le Président de la république Faure Gnassingbé prend la mesure de la chose.

Par Ali SAMBA

" Pendant longtemps, l'insécurité provoquée par les mouvements djihadistes et les groupes armés terroristes s'est cantonnée dans les pays du Sahel. Mais les terroristes n'ont jamais caché que leur objectif ou ambition était d'infiltrer les pays côtiers. Même si l'objectif n'est pas totalement atteint, ils ont des bases et, à certains endroits, ils ont commis des attentats. Dieu merci, le Togo n'est pas dans ce

populations ", avertit Faure Gnassingbé.

Faire face

Il urge alors que le pays se dote des moyens efficaces pour faire face à toute éventualité. Le haut commandement militaire a fait le point au Chef suprême des Armées qui a pris bonne note et qui promet des réponses immédiates : fournir les efforts nécessaires pour agir, s'armer, se défendre, protéger la souveraineté du pays, l'intégrité territoriale, les biens et les populations pendant qu'il est encore temps " Il vaut toujours mieux prévenir que de guérir. C'est pour ça que nous avons pris un certain nombre de dispositions avant même ce jour, comme la loi de la refondation que nous essayons de mettre en œuvre et que nous allons accélérer ; la loi de programmation militaire. Et nous avons décidé de tout faire pour



Une vue de l'assistance lors des échanges

cas. Et si le Togo a été jusqu'à présent préservé, c'est grâce à la mission que vous remplissez si efficacement ici ", a-t-il dit aux militaires en poste dans la région des savanes dans le cadre de l'opération Kountouaré instaurée depuis plus de deux ans déjà pour la surveillance des frontières Togo-Burkina Faso, terrain des activistes terroristes qui sèment la pagaille dans la zone. Pour Faure Gnassingbé, cette lutte contre le terrorisme doit être un combat de tous les jours, de tous les instants.

Sans langue de bois, le Chef suprême des Armées a prévenu que la suite risque d'être beaucoup plus difficile car ces groupes terroristes reçoivent eux aussi, des renforts et acquièrent de nouvelles techniques, contrôlent de nouvelles zones et bénéficient des fruits et des finances de la criminalité transfrontalière. " Bref, ils sont plus aguerris et vont essayer encore de porter des coups à nos pays et à nos

consacrer un budget conséquent à nos unités, à notre armée. Ce que je peux vous dire, c'est que les problèmes qui ont été soulevés sont déjà pris en compte dans cette loi de programmation militaire ", rappelle Faure Gnassingbé.

En effet, depuis une dizaine d'années déjà, le Togo a fait le choix d'une armée professionnelle pour contrer les velléités extérieures d'agression et surtout pour assurer la sécurité intérieure. La refondation est intervenue en 2014 où le pays a été quadrillé autrement pour faire face aux nouvelles formes de menaces qui pointaient à l'horizon. Mais aujourd'hui, les menaces sont dynamiques et évoluent rapidement. Elles sont devenues insaisissables, diffuses, multiformes, complexes, nécessitant donc une adaptation permanente de l'outil de défense nationale. La loi de programmation militaire adoptée tout récemment par l'Assemblée nationale est l'éma-



Le Chef de l'Etat passant en revue les Officiers supérieurs

nation de cette adaptation voulue par le chef de l'Etat.

La programmation militaire couvre la période 2021-2025 et fixe les orientations à l'effort de défense ; détaille la programmation des moyens militaires ; définit les priorités opérationnelles et les choix capacitaires essentiels et précise l'effort financier. Elle marque la volonté de Faure Gnassingbé de poursuivre la mise en place graduelle et cohérente des aptitudes requises pour les forces armées au regard des risques actuels et futurs.

Les ressources humaines des forces armées connaîtront une hausse d'environ 30%. Ils seront au total 17 000 hommes en 2025. La gendarmerie portera son effectif à 8000 hommes à échéance échue. Il est prévu un recrutement de 3000 hommes sur la durée.

Au plan financier, le budget quinquennal connaîtra une hausse de 40% pour atteindre 722 milliards de FCFA. Ce budget permettra aux FAT l'acquisition de nouveaux matériels et équipements, la maintenance des équipements majeurs (aéronefs, unités navales etc...) ; la rénovation et la construction des infrastructures ainsi qu'à l'amélioration du cadre de vie et de travail des personnels et d'autre part d'augmenter les capacités du système des armées.

Une faible coopération sous-régionale

Il le fallait car la coopération régionale espérée ne prospère pas dans ce cadre. L'annonce de la France de réduire son contingent au Mali ou carrément de se retirer des théâtres d'opération au Nord de ce pays n'est pas une bonne nouvelle pour le Togo et ses compères de la sous-région ouest africaine. Selon les experts, les armées de ces pays sont fragiles et ne feront pas le poids face à l'armada des terroristes qui mènent d'ailleurs une

guerre asymétrique. Faure Gnassingbé le reconnaît à demi-mot : " Le terrorisme ne peut pas être combattu par un seul pays, quelle que soit sa puissance, parce que les terroristes se jouent de nos frontières ; ils circulent un peu partout. Nous travaillons avec nos pays voisins. Mais il faut reconnaître que cette coopération n'est pas aussi efficace comme on l'aurait souhaité ". Les conclusions du sommet du G5 Sahel qui s'est ouvert hier dans la capitale tchadienne, en l'absence du Président français, édifiera plus d'un. Les présidents du Mali, du Burkina Faso, du Niger, de la Mauritanie et du Tchad sauront ils se donner les moyens nécessaires pour un combat efficace contre la nébuleuse ?

En attendant cette coopération appelée de tous les vœux par les experts, le Togo veut mettre toutes les chances de son côté en impliquant les populations civiles. Fait important et non des moindres dans cette lutte contre le terrorisme, c'est la bonne entente qui devrait exister entre les forces de défenses et les populations civiles qui doivent soutenir les actions du gouvernement dans ce sens. " La lutte contre le terrorisme n'est pas seulement une affaire de militaires. Et pour avoir le soutien de ces populations, il faut avoir de bonnes relations. Je compte sur vous pour cela, vos chefs m'ont rassuré. Mais il y a aussi la lutte contre la pauvreté qui est l'affaire du gouvernement. Sur ce point, dès la semaine prochaine, nous enverrons une mission pour des actions urgentes qui seront identifiées : les forages seront faits, les pistes seront améliorées et, si possible l'électricité verra le jour là où il n'y en a pas", a-t-il fait savoir. Vu l'urgence, il paraît évident que le gouvernement doit hâter le pas. Le temps semble jouer contre le **Togo**.

Zozo

LE GOUVERNEMENT AU CONTACT DES POPULATIONS DE LA KARA



A la faveur de la tenue du conseil des ministres mercredi à Pya, la cheffe du gouvernement Victoire Tomégah-Dogbé et plusieurs membres de son équipe ont effectué une tournée de proximité auprès des populations de la Région de la Kara. Objectif, échanger sur les aspirations et besoins, conformément à l'esprit de la gouvernance concertée prônée par le Premier ministre.

Tour à tour, la délégation gouvernementale a visité des infrastructures socio-médicales, des villages et communautés bénéficiaires des projets de l'Etat (EJV, THIMO, volontariat, inclusion, etc.), et des structures spécialisées dans la transformation agricole.

A chaque étape, les membres du gouvernement ont réitéré la disponibilité de l'exécutif à œuvrer pour la réalisation des projets de développement, et pour l'aboutissement à une prospérité partagée.

" Le Gouvernement croit en la capacité de notre agriculture à générer de la richesse et des emplois. Le potentiel de nos jeunes agripreneurs sera ainsi soutenu et valorisé dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route quinquennale ", a notamment assuré Victoire Dogbé lors du passage dans la société Rizeriaie de la Binah, devenue un acteur majeur de la transformation de riz dans la région grâce à la mobilisation des acteurs locaux.

Rappelons qu'en marge des travaux du conseil des ministres, plusieurs membres de l'équipe gouvernementale, la PM en tête, étaient déjà sur le terrain.

Source : @Republiquetogolaise.com

LES TOGOLAIS VIVANT EN ISRAËL PEUVENT SE FAIRE VACCINER GRATUITEMENT

Israël a lancé une campagne massive et inédite de vaccination contre le Coronavirus. Le pays a déjà vacciné 85% de la population de plus de 60 ans. Un record mondial.

Depuis mardi, la campagne vise la population étrangère, dont les Togolais. Mais aussi toutes les personnes en situation illégale, ceux en attente d'un statut définis, les réfugiés et demandeurs d'asile.

Cette vaste opération a été montée par la municipalité de Tel-Aviv en coopération avec l'hôpital Ichilov. Toute personne de plus de 16 ans peut se faire vacciner gratuitement.

Pour Leo Vinovezky, l'ambassadeur d'Israël au Togo, l'opération 'Retour à la vie', lancée par le gouvernement, n'oublie personne.

Source : @Republicoftogo.com

Zozo
NOMINATIONS À LA BOAD



La Banque ouest-africaine de développement (Boad) a officiellement annoncé jeudi la nomination de deux nouveaux cadres en son sein.

Alain Tchiboza, analyste financier senior, est nommé au poste de Chef économiste, poste créé et pourvu pour la première fois dans l'histoire de l'institution basée à Lomé. Le béninois, doté de près de 30 ans d'expérience auprès de banques européennes et banques d'investissements, "aura la charge d'œuvrer à l'amélioration de l'accès de la Banque aux marchés internationaux des capitaux, au moment où l'Institution s'engage dans une dynamique de renforcement de ses fonds propres pour soutenir le développement économique et social des pays de l'Uemoa", a indiqué la Boad.

Ibrahima Diouf, spécialiste de l'audit, de la gouvernance et du financement bancaire, est pour sa part nommé au poste de Conseiller spécial du Président de la Boad. Crédié lui aussi de plus de 30 ans d'expérience dans le secteur bancaire africain et international, le nouveau collaborateur de Serge Ekue devra "éclairer de ses avis les dossiers stratégiques de l'Institution, pour lesquels le Président de la Boad voudra bien le solliciter", a également précisé la Banque.

Pour rappel, la Boad est l'Institution commune de financement du développement des Etats de l'Uemoa.

Source : @Republiquetogolaise.com

RALENTIR OU CHUTER



Un moyen efficace de réduire la vitesse. Des ralentisseurs ont été récemment installés sur le Boulevard Jean-Paul II à Lomé.

Un test qui, s'il s'avère concluant, sera étendu à d'autres grandes artères de la capitale.

Des panneaux signalent la présence de ces dos d'ânes, mais de nombreux cyclomotoristes n'y prêtent guère attention et les chutes surviennent régulièrement.

Le Boulevard Jean-Paul II va du Collège Saint Joseph à l'échangeur de Kégué (banlieue nord de Lomé). Il dessert le grand contournement et débouche également sur la RN 34.

Source : @Republifofo.com

CONSOMMATION :

Hausse de 0,2% du niveau général des prix à la consommation

Selon l'INSEED, cette évolution est principalement due à l'augmentation des indices des fonctions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+0,6%) ; "Restaurants et Hôtels" (+0,7%) et "Santé" (+0,5%). La hausse de l'indice global est cependant atténuée par le recul de l'indice de la fonction de consommation "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (-1,0%), "Biens et services divers" (-0,7%), "Tabac et stupéfiants" (-2,2%).

Par Koudjoukabalo

En effet, la hausse de l'indice des fonctions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" est soutenue par la progression des indices des postes suivants : "Poissons et autres produits séchés ou fumés" (+6,4%) ; "Agrumes" (+12,4%) ; "Huiles" (+5,3%) ; "Beurre, margarine" (+23,6%) ; "Céréales non transformées" (+0,4%) ; "Œufs" (+12,2%) ; "Autres produits frais de mer ou de fleuve" (+2,6%) ; "Poissons frais" (+3,1%) et "Bœuf" (+1,1%). Les indices respectifs des postes "Restaurants et Hôtels" et "Santé" sont tirés vers le haut par la variation des prix des postes suivants : "Restaurants, cafés et établissements similaires" (+0,7%) ; "Médicaments traditionnels" (+9,0%) et "Services de laboratoires et de radiologie" (+0,4%). Les postes ayant contribué à la baisse de l'indice de prix des fonctions de consommation "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles", "Biens et services divers" et "Tabac et stupéfiants" sont : "Combustibles solides et autres" (-7,3%) ; "Services d'entretien et de réparations courantes" (-1,9%) ; "Autres effets personnels" (-2,6%) ; "Vin et boissons fermentées" (-8,0%).

L'augmentation du niveau des indices observée en janvier 2021 est le fait du renchérissement des variétés suivantes : "Akpala fumé (Chinchard)" (+10,1%) ; "Sardinelles fumées (Adiadoè)" (+8,6%) ; "Doèvi séché (Anchois)" (+6,4%) ; "Saloumon fumé" (+5,7%) ; "Doèvi fumé (Anchois)" (+3,4%) ; "Carpe frite à l'huile rouge" (+1,3%) ; "Doèvi frit" (+0,9%) ; "Pamplemousse" (+26,0%) ; "Citrons" (+11,2%) ; "Oranges locales" (+10,7%) ; "Huile de palme traditionnelle



"Œuf frais de poule de race" (+16,3%), seconde plus forte hausse

(Zomi)" (+9,8%) ; "Huile végétale (Nioto)" (+3,4%) ; "Beurre frais en vrac" (+39,3%) ; "Maïs séché en grains crus vendu au grand bol" (+7,2%) ; "Œuf frais de poule de race" (+16,3%) ; "Œuf cuit de poule de race" (+7,6%) ; "Œuf frais de poule traditionnel" (+4,8%) ; "Crevettes fraîches (Bolou moumou)" (+7,5%) ; "Crabes frais (aglinvi moumou)" (+1,3%) ; "Carpe fraîche (akpavi moumou)" (+11,2%) ; "Dorade rose fraîche (Sika-Sika moumou)" (+10,4%) ; "Chinchard frais (Akpala moumou)" (+2,8%) ; "Viande de bœuf avec os au kg" (+1,6%) ; "Viande de bœuf sans os au kg" (+0,4%) ; "Bouillie de maïs sucrée (Aklui zogbon)" (+3,9%) ; "Plat de kom + poisson frit" (+1,4%) ; "Plat de hokoumé + sauce poisson (1 Plat)" (+1,4%) ; "Herbe Zangara pour paludisme" (+30,6%) et "Analyse d'urine" (+1,3%) ; Les prix ont, par contre, baissé pour les variétés ci-après : "Charbon de bois" (-6,8%) ; "Bois de chauffe" (-2,1%) ; "Main d'œuvre peintre" (-5,8%) ; "Couche jetable bébé" (-3,8%) ; "Valise" (-0,3%) ; "Tchoukoutou local artisanal" (-9,3%) et "Vin ordinaire (JP Chenet)" (-0,2%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a enregistré une baisse de 0,1% sur le plan national. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice hors énergie, hors produits frais) a, par contre, progressé de 0,1%. Eu égard à l'état des produits, les "Produits Hors Energie et produits frais" et les "Produits frais" ont renchéri respectivement de 0,1% et 0,2%. Les prix des produits "locaux" ont progressé de 0,2% tandis que ceux des produits importés ont décliné de 0,3%.

Du point de vue de la classification sectorielle, la hausse du niveau général des prix est due à

celle des prix des produits du secteur secondaire (+0,5%) amortie par la baisse des prix des produits des secteurs primaire (-0,8%) et tertiaire (-0,2%).

Pour ce qui est de la durabilité, la hausse observée provient de l'augmentation des prix des produits "nondurables" (+0,2%) atténuée par le ralentissement des prix des "services" (-0,2%).

Évolutions trimestrielle et annuelle

En évolution trimestrielle, le niveau général des prix en janvier 2021 s'est relevé de 1,9% comparativement à la situation d'octobre 2020. Cette variation est la conjugaison d'une part, de la progression des prix des produits des fonctions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+3,7%), "Communication" (+6,1%), "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (+1,2%), "Restaurants et Hôtels" (+0,6%) et d'autre part, du recul des prix des produits des fonctions de consommation "Articles d'habillement et chaussures" (-0,3%), "Tabac et stupéfiants" (-2,2%) et "Loisirs et culture" (-0,5%).

Du point de vue des nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, la hausse du niveau général des prix en variation trimestrielle est à mettre à l'actif de l'augmentation des prix des "Produits frais" (+5,3%), des produits "Hors Energie et Produits frais" (+0,9%) et des produits de l'Energie (+2,5%). Au regard de la provenance, cette variation trimestrielle s'explique par l'augmentation des prix des produits locaux (+2,9%) légèrement amortie par les produits importés (-0,6%).

Cette hausse du niveau général des prix en évolution trimestrielle est essentiellement induite, du

point de vue de la durabilité, par la progression des prix des produits "Non durable" (+2,2%) et des "Services" (+2,1%). Les variations respectives des prix des produits des secteurs secondaire (+0,6%), primaire (+7,2%) et tertiaire (+2,1%) ont contribué à la hausse trimestrielle du niveau général des prix.

En glissement annuel (par rapport à janvier 2020), le niveau général des prix a progressé de 1,9% conséquemment à la hausse des prix des fonctions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+4,9%) ; "Restaurants et Hôtels" (+3,6%) ; "Communication" (+5,5%) ; "Articles d'habillement et chaussures" (+1,5%) ; "Biens et services divers" (+2,5%) ; "Enseignement" (+2,2%) ; "Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer" (+1,2%) et "Tabac et stupéfiants" (+2,0%).

A l'opposé, les fonctions "Transports" (-7,0%) ; "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (-2,7%) ; "Santé" (-0,4%) et "Loisirs et culture" (-0,4%) ont enregistré une baisse. Quant aux nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, la hausse constatée en glissement annuel est la résultante de l'augmentation des prix des produits "Hors Energie et Produits frais" (+2,7%) et des "Produits frais" (+4,7%) et de la baisse des prix des produits de l'"Energie" (-11,3%). Au regard de la provenance, cette évolution annuelle s'explique essentiellement par la hausse des prix des produits "locaux" (+3,6%).

Quant à la durabilité, la progression du niveau général des prix sur le plan national a été influencée essentiellement par l'accroissement de prix des produits "Non durables" (+2,2%) et des "Services" (+2,1%). En ce qui concerne les secteurs de production, la hausse annuelle du niveau général des prix découle de l'augmentation des prix des produits des secteurs "primaire" (+7,2%), "secondaire" (+0,6%) et "tertiaire" (+2,1%).

Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois au niveau national, s'est établi à 1,9% contre 1,8% en décembre 2020.

SANTÉ/ COVID 19 :

Le vaccin à portée du Togo

La campagne de vaccination contre la Covid-19 se précise un peu plus au Togo, avec un recensement des bénéficiaires de la première vague du programme. C'est ainsi que le ministère en charge de la santé demande, dans une récente note officielle, aux responsables régionaux et préfectoraux de lancer le dénombrement des premières cibles de la campagne.

Cette note, renseigne notamment que, pour ces premières vaccinations, le pays aura recours au vaccin Covid-19 Astrazeneca, récemment autorisé sur le marché européen.

En effet, "la première phase de la vaccination se fera avec le vaccin Astrazeneca, et aura lieu dans les semaines à venir", a



Prof Moustafa Mijiyawa, ministre de la Santé

annoncé le ministre de tutelle, Prof Moustafa Mijiyawa. Et elle ciblera le personnel de santé sur toute l'étendue du territoire, et les populations à haut risque (personnes âgées de 50 à 64 ans, personnes de moins de 50 ans

ayant des affections chroniques et facteurs de risques, et les détenus, déplacés ou réfugiés), situées dans la région sanitaire du Grand Lomé.

Il faut rappeler que le Togo s'est engagé à l'Initiative Covax,

visant notamment à accélérer l'accès des pays africains aux vaccins, dans la prévention contre la Covid-19.

Cette adhésion a été rappelée par le Premier ministre, Victoire Sidemehou Tomegah-Dogbe, dans le cadre d'une AG extraordinaire des Nations Unies consacrée à la lutte contre la pandémie, organisée par visioconférence les 03 et 04 décembre derniers.

Ainsi, selon la cheffe de gouvernement togolais, le pays "adhère à la mise en place du dispositif "Accélérateur ACT", destiné à faciliter et à amplifier l'accès aux outils de lutte contre la Covid-19, notamment au vaccin."

Source : Togofirst.com

SOCIÉTÉ :

Le Numéro individuel Unique, volontaire pour les citoyens, obligatoire pour l'administration

Le Togo a comblé le vide juridique constaté aux plans normatif et institutionnel dans le domaine de l'identification biométrique des personnes physiques. La loi sur l'identification biométrique des personnes physiques a été votée l'année dernière par l'Assemblée nationale. Selon le ministère en charge de l'économie numérique et des innovations technologiques, elle vise à asseoir un environnement juridique et institutionnel offrant un système efficace d'identification des personnes et contraint l'administration à utiliser le Numéro d'Identification unique (NIU) pour l'identification de ses usagers tout en garantissant la protection des données à caractère personnel.

Tout Togolais, toute personne résidant à titre temporaire ou permanent au Togo a le droit d'obtenir un NIU en soumettant ses données démographiques et ses données biométriques selon le processus d'inscription défini par les textes en vigueur.

Dans les détails, selon la loi, l'Agence nationale d'identification ou l'organisme d'enregistrement est tenu au moment de l'inscription d'informer le candidat : de la manière dont les données qui le concernent vont être utilisées en cas d'authentification ; de l'existence d'un droit d'accès aux données ainsi que des modalités de cet accès. Il existe des données



Mme Cina Lawson, ministre en charge de l'Economie numérique

démographiques obligatoires fournies par tout candidat à l'inscription. Il s'agit de : nom et prénoms ; date et lieu de naissance ; sexe ; nom et prénoms du père et de la mère et/ou du tuteur légal ; adresse ou localisation. Les données démographiques optionnelles sont celles qui sont fournies à titre facultatif par le candidat à l'inscription : le numéro de téléphone mobile ; le nom et prénoms du conjoint ; les langues parlées ; l'adresse électronique.

La loi précise que les candidats à l'inscription fournissent la preuve écrite des données démographiques obligatoires relatives à leur identité et à leur adresse. Dans le cas où la preuve écrite n'est pas apportée, l'inscription pourra avoir lieu sur la base de deux témoignages concordants émanant de membres de la famille déjà inscrits ou à défaut

par des témoins agréés par l'Agence nationale d'identification.

Quant aux données biométriques, elles sont obligatoires et sont fournies par chaque candidat à l'inscription à l'exception des enfants de moins de cinq (5) ans. Ces données sont : la photographie et/ou la reconnaissance faciale ; les dix empreintes digitales ; le scanner des deux iris. Pour les personnes ayant des exceptions biométriques, les données suivantes sont recueillies : les données biométriques disponibles de la personne ; la photographie de l'exception biométrique. Il faut souligner que pour les enfants, les données biométriques détenteurs de NIU sont recueillies qu'à l'âge de cinq (5) ans révolus.

Selon la loi, l'Agence nationale d'identification peut d'elle-même ou à la demande de la personne

concernée, compléter ou rectifier les données démographiques ou biométriques inexacts ou incomplètes. La demande de rectification est motivée et accompagnée des pièces justificatives. L'Agence nationale d'identification peut requérir, dans le cadre du traitement de la demande, que son auteur soit entendu. " L'Agence nationale d'identification est tenue de donner suite à la demande reçue dans un délai de cinq (5) jours ouvrables. En cas de réponse positive, l'Agence nationale d'identification remet à l'auteur de la demande, contre un accusé de réception, les données qu'elle a rectifiées ou complétées. Toute réponse négative est motivée et notifiée au demandeur dans le même délai. La procédure de demande de rectification est précisée par décret " précise la loi.

La loi fait obligation à l'administration d'inscrire le NIU, après son authentification ou l'établissement de la preuve de sa possession, sur tout document administratif relatif au titulaire du numéro. Les actes à transcrire ou à inscrire au service des hypothèques, en application du code foncier et domaniale, concernant la désignation des personnes et des biens contiennent le NIU. Il en est de même pour les actes, documents et fichiers, établis par les établissements hospitaliers, les laboratoires d'analyse de biologie

Suite à la page 6

Zozo

LES PRÉPARATIFS S'ACCÉLÈRENT POUR LA VACCINATION ANTI-COVID-19



Annoncée il y a quelques semaines, la campagne de vaccination contre le Covid-19 se précise un peu plus. Dans une note adressée il y a quelques jours aux responsables régionaux et préfectoraux, le ministre de la santé Moustafa Mijiyawa a demandé le dénombrement des premières cibles de la campagne.

"La première phase de la vaccination se fera avec le vaccin Astrazeneca, et aura lieu dans les semaines à venir", a annoncé le ministre. Elle ciblera le personnel de santé sur toute l'étendue du territoire, et les populations à haut risque (personnes âgées de 50 à 64 ans, personnes de moins de 50 ans ayant des affections chroniques et facteurs de risques, et les détenus, déplacés ou réfugiés), situées dans la région sanitaire du Grand Lomé.

A ce jour, le Togo a recensé près de 5900 cas pour 80 décès.

Source : @Republiquetogolaise.com

LE TOGO ET LA RUSSIE RENFORCENT LEUR COOPÉRATION CETTE SEMAINE



Le ministre des affaires étrangères, Robert Dussey effectue à partir de ce lundi une visite officielle en Russie. Ce déplacement, qui constitue une première, sera l'occasion pour le Togo et le pays des Tsars de renforcer davantage la coopération bilatérale, et matérialiser la volonté de rapprochement, régulièrement évoquée ces dernières années par les leaders des deux pays.

Dans la ville de St Pétersbourg où il a été accueilli dimanche, le chef de la diplomatie togolaise rencontrera son homologue russe, Sergueï Lavrov. Au menu des échanges, de nouvelles perspectives bilatérales ou encore le renforcement du dialogue politique.

Les deux gouvernements prévoient de signer un accord d'exemption de visa pour les titulaires de passeport diplomatique, ainsi qu'une déclaration commune sur la résolution onusienne concernant la sécurité spatiale. "Les relations entre le Togo et la Russie sont bonnes et nous y travaillons constamment", a déclaré il y a quelques jours Robert Dussey.

Pour rappel, le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé avait pris part en octobre 2019 au premier sommet Russie-Afrique à Sochi, où il avait échangé avec son hôte Vladimir Poutine.

Source : @Republiquetogolaise.com

ZOZO

RETIRER NOS SOLDATS SERAIT UNE
GRAVE ERREUR

Ancien officier des Forces armées togolaises (FAT), le député Gerry Taama dénonce ceux qui demandent le retrait des troupes togolaises des missions de paix des Nations Unies. Une réaction après l'attaque d'un contingent au Mali mercredi dernier qui a fait un mort et 27 blessés. La pire des erreurs serait de retirer nos soldats. Si c'était le cas, ce serait un signal donné aux djihadistes de venir nous attaquer ici au Togo, a-t-il déclaré dimanche au micro d'une radio locale.

Tous les pays impliqués dans la lutte contre les extrémistes ont perdu des hommes, notamment le Tchad, a-t-il rappelé.

M. Taama sait de quoi il parle pour avoir été lui-même un Casque bleu.

Source : @Republicoftogo.com

ENTREPRISE DE VULGARISATION



Les textes de lois sont trop techniques. Les députés cherchent les moyens de vulgariser les lois votées par l'Assemblée.

'Une chose est de voter les lois, une autre est de faire connaître et expliquer leur contenu à l'opinion publique', indique Ibrahima Mémounatou, la vice-présidente du Parlement.

C'est particulièrement vrai pour tout ce qui concerne la vie quotidienne, les libertés, la défense des droits des femmes, notamment.

Beaucoup de textes très techniques s'avèrent incompréhensibles pour la majeure partie de la population et les Togolais ne se précipitent pas chaque jour sur le Journal Officiel.

Il faut donc trouver un moyen de communiquer de façon simple et compréhensible pour tous.

Les députés vont tenter de mettre au point une stratégie allant dans ce sens.

Source : @Republicoftogo.com

LA VILLE AUX 7 COLLINES VEUT PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

Yawa Ahoefa Kouigan et Katari Foli-Bazi jeudi à Atakpamé

Le ministre de l'Environnement, Katari Foli-Bazi, s'est rendu jeudi à Atakpamé. Il a été accueilli par le maire de la ville, Yawa Ahoefa Kouigan, également présidente de la fédération des communes du Togo.

Une visite axée sur le thème de l'environnement et des ressources forestières.

Le pays vise une couverture de 25% à l'horizon 2025. Les collectivités territoriales doivent s'organiser pour la préservation et la reconstitution.

Le ministre a profité de ce déplacement pour remettre des équipements à des groupements exploitant des produits forestiers non ligneux.

Source : @Republicoftogo.com

BUSINESS :

Les réformes portent leurs fruits

Selon les chiffres du centre de formalité des entreprises, la création d'entreprises monte en flèche au Togo. Conséquemment, les citoyens deviennent de plus en plus entrepreneurs, autonomes, responsables, conscients de l'évidence selon laquelle le meilleur emploi aujourd'hui est l'auto-emploi. Il faut dire que depuis 2012, les initiatives socioéconomiques des jeunes et femmes s'accroissent grâce aux mesures de grande valeur prises par les décideurs politiques pour étouffer la pauvreté, le chômage et le sous-emploi.

Par Koudjoukabalo

En 2020, en dépit de la pandémie de coronavirus et la crise sanitaire, la création d'entreprises s'est faite ressentir. 12 529 nouvelles entreprises ont été créées au cours de l'année susmentionnée, soit une hausse de 9% par rapport à 2019 où 11 482 entités avaient été mises sur pied.

Au rang des mesures qui incitent les Togolais à entreprendre



Le Centre de formalités des entreprises (CFE) à Lomé.

pour se prendre en charge, il y a la réduction de 90% des frais de création des entreprises au cours des dernières années. Ces frais sont passés de 262 000 francs CFA en 2012 à 25 400 francs en 2020. La publication des annonces légales sur le site web du CFE a été rendue gratuite. Quelques années plus tôt, elle s'élevait à 62 000 francs CFA.

En outre, il y a aujourd'hui la possibilité de créer des Sociétés à responsabilité limitée (Sarl) par

acte sous seing privé sans oublier l'effectivité de la création, modification ou dissolution en ligne d'une entreprise ; la suppression des droits d'enregistrement et de timbres à la création ; la réduction du délai de création d'entreprise ; la libéralisation du capital social et de la valeur nominale des parts sociales, le paiement des frais de dossiers pour les formalités par TMoney, Flooz, Mastercard et Carte Visa, etc. On dénombre plus de 96 000 entre-

prises au Togo à ce jour.

Les femmes s'y mettent aussi

Les chiffres publiés par le Centre de formalité des entreprises (CFE) indiquent que les mois d'octobre, janvier, juillet, août et mars ont été les plus féconds avec respectivement 1 340, 1 320, 1 201, 1 181 et 1 180 entreprises créées. 77% des entreprises ont été mises en place par les Togolais.

Les 23% restants (+3% par rapport à 2019) appartiennent aux étrangers séduits par le paysage économique du pays. Par-dessus tout, les efforts de promotion de la gent féminine ont fait augmenter le nombre d'entités lancées par les femmes de 11%. Sur les 12 529 entreprises, elles en ont créé 3 426, soit 27,2% de toutes les entités nées au cours de l'année. 63% des entreprises fondées en 2020 ont été formalisées sous forme de personne physique ; le reste sous le statut de personne morale. Cette année 2021 est particulièrement à surveiller.

SOCIÉTÉ :

Le Numéro individuel Unique, volontaire pour les citoyens, obligatoire pour l'administration

Suite de la page 5

médicale, les médecins, les chirurgiens-dentistes, les pharmaciens ou par les praticiens de la santé conformément au code de la santé publique de la République togolaise.

Le NIU doit figurer sur les ordonnances médicales et la correspondance des personnes mentionnées à l'alinéa précédent avec les institutions de la sécurité sociale et d'assurance maladie. Les actes, documents et fichiers établis par les employeurs dans le cadre de la gestion de leur personnel ou assimilés, tels que les stagiaires, contiennent le NIU. Les actes, documents et fichiers établis pour l'accomplissement d'une prestation de service demandée par la personne dont le NIU est utilisé et pour laquelle une disposition légale ou réglementaire exige la communication du numéro d'identification doivent contenir ce numéro.

Protection des données

De la protection des données, la loi précise que dans l'exécution de sa mission, l'ANID est tenue de se conformer aux dispositions légales régissant la protection des

données à caractère personnel. Elle prend les mesures nécessaires pour que ces données soient sécurisées et protégées contre toute destruction, perte, détérioration, tout accès, dommage accidentel ou intentionnel, toute utilisation ou divulgation non autorisées ou contraires à la loi.

Il est dit que l'Agence nationale d'identification applique les règles techniques les plus appropriées pour : empêcher tout individu non autorisé d'accéder aux locaux et équipements utilisés pour l'enregistrement des données ; empêcher que des supports des données enregistrées soient lus, copiés, altérés, détruits ou déplacés par une personne non autorisée ; garantir que l'identité des personnes ayant eu accès aux données enregistrées soit constatée a posteriori et que les données lues ou introduites dans le système soient déterminées quant à leur objet et quant à l'heure exacte de leur consultation ou introduction ; garantir que l'identité des personnes auxquelles des données ont été transmises puisse être constatée et vérifiée ; sauvegarder les données par la constitution de copies de sécurité et pro-

céder à un archivage adéquat des données assurant leur disponibilité.

L'Agence doit aussi veiller au respect des mesures de sécurité par ses dirigeants, son personnel et par tous les consultants, conseillers et autres intervenants à quelque titre que ce soit, veiller à ce que les conventions conclues avec les autres organismes publics ou privés ayant accès aux données démographiques et biométriques de l'Agence nationale d'identification, imposent des obligations de sécurité équivalentes à celles qui sont prescrites par la présente loi et exiger que les organismes, consultants, conseillers et autres personnes

n'agissent que sur instruction de l'ANID.

" Les données démographiques et biométriques recueillies par l'Agence nationale d'identification ne peuvent être partagées que conformément aux dispositions de la présente loi. Aucune donnée d'identité recueillie par l'Agence nationale d'identification auprès d'une entité requérante, ne peut être utilisée à des fins autres que l'authentification. L'Agence nationale d'identification ne peut collecter directement ou par le biais d'une autre entité publique ou privée des informations sur les motifs de l'authentification ", dit la loi.

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

INFO

CORONAVIRUS

Pour toute information contactez le numéro vert



Les tarifs de la Taxe sur les Véhicules à moteur (TVM)

MOTOCYCLETTES	
Cylindrée	Tarif (CFA)
Motos de plus de 125 cm ³	15 000 francs
Motos à trois (03) roues	40 000 francs
VÉHICULES AFFECTÉS AU TRANSPORT DE PERSONNES	
Puissance fiscale	Tarif (CFA) / an
Moins de 5 CV	5 000 francs
5 à 7 CV	10 000 francs
8 à 11 CV	15 000 francs
12 à 15 CV	30 000 francs
Camionnettes	20 000 francs
Autocars	30 000 francs
Autobus	30 000 francs
VÉHICULES AFFECTÉS AU TRANSPORT DE MARCHANDISES ET AUTRES	
Catégories	Tarif (CFA) / an
Camions de 3 à 6 tonnes	35 000 francs
Camions de 7 à 9 tonnes	40 000 francs
Camions de 10 à 12 tonnes	50 000 francs
Camions de plus de 12 tonnes	65 000 francs
Semi-remorque	35 000 francs
Tracteurs	35 000 francs

Les tarifs ci-dessus sont réduits de 50% pour les redevables de la TPU des transporteurs routiers.

La TVM est payable dans tous les centres des impôts sur toute l'étendue du territoire national et au guichet de l'OTR à la Direction des Transports Routiers et Ferrovières (DTRF).



TMoney

NOUVEAU!

FOUNOUFA!

**AVEC OU SANS NUMÉRO,
RECEVEZ DE L'ARGENT VIA TMONEY**



✓ *Plus simple, plus rapide
et toujours plus sécurisé*

Comment ça marche ?

- composez ***145#**, tapez 1, insérez le montant et choisissez "TCash sans numéro",
- Insérez les **nom et prénom du bénéficiaire**, le **motif de transfert** et terminez votre transaction par votre code secret.

Vous recevez instantanément un SMS avec un numéro que vous pouvez utiliser pour retirer le montant auprès de tout agent TMoney.



VIVEZ UNE NOUVELLE EXPÉRIENCE AVEC TOGOCOM